

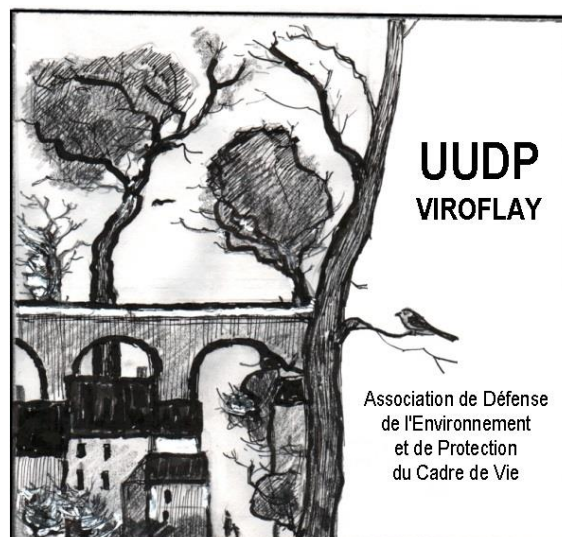
# UUDP- VIROFLAY

## Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

Association n°4641 déclarée le 27/01/1962 (loi 1901),  
agrée selon l'art. L-121.8 du code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 23/11/1984)

\*\*\*

Siège social : 27 rue Costes et Bellonte - 78220 Viroflay  
Correspondance : 4 rue du Colonel Fabien- 78220 Viroflay  
Tél : 01 30 24 32 57 - CCP : 18 808 75 K Paris  
Site Internet : [www.uudpviroflay.fr](http://www.uudpviroflay.fr) et Mail : [contact@uudpviroflay.fr](mailto:contact@uudpviroflay.fr)



## *INVITATION A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE*

**Jeudi 6 Avril à 20h30**

**Salle Dunoyer de Segonzac  
14, av. des Combattants à Viroflay**

Les restrictions sanitaires étant maintenant pratiquement terminées, vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de notre Association UUDP-Viroflay qui se tiendra *le jeudi 6 avril 2023 à 20h30* dans la salle Dunoyer de Segonzac.

Nous espérons que vous pourrez y assister nombreux.

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Après avoir effectué la partie réglementaire (rapports Moral et Financier, élection de membres au Comité de Direction), seront abordés les sujets nous préoccupant en ce moment en ce qui concerne notre Environnement et notre Cadre de Vie ainsi que les questions que vous aurez proposées.*

Les différents sujets qui seront abordés lors de cette Assemblée Générale concernent :

- 1) Les conséquences du PLU de Viroflay de 2013 ainsi que la densification voulue par les « Autorités » pour la Région Parisienne comportant :
  - Les constructions réalisées par la Ville
  - Les constructions réalisées par les promoteurs privés.
- 2) Le partage de nos rues entre les différents utilisateurs, c'est-à-dire les piétons, les cyclistes, les véhicules motorisés pour arriver à des circulations douces et apaisées.
- 3) Les aménagements de certains quartiers de Viroflay.
  - le Village,
  - la place de la Fête.

-----  
**Pouvoir**

Je soussigné(e) :

Nom *..(en capitales)*.....Prénom.....

Adresse :.....

à jour de cotisation 2021 ou 2022, donne pouvoir à : M.....pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association UUDP Viroflay du jeudi 6 Avril 2023.

A..... le .....2023.

Signature

#### 4) Les forêts qui nous entourent avec :

- La maladie de l'encre du Châtaigner,
- La prolifération du laurier du Caucase,
- Les coupes de l'ONF,
- La reprise des plantations sur le tracé du tramway T6,
- L'opération « Forêt Propre » du Samedi 18 mars 2023 en forêt de Meudon.

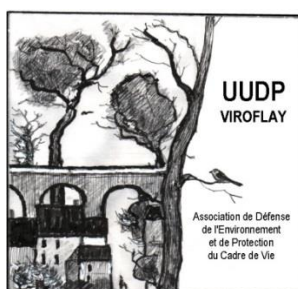
#### 5) Les antennes-relais pour la téléphonie mobile :

Chacun des opérateurs a prévu ou déjà installé de nouvelles antennes pour la 4G ou la 5G nous avons demandé à la Mairie de faire faire des mesures du niveau des ondes électromagnétiques autour de ces antennes.

\*\*\*\*\*

L'UUDP-Viroflay possède un site Internet : [www.uudpviroflay.fr](http://www.uudpviroflay.fr) sur lequel vous trouverez les informations sur notre Association.

Lors de cette Assemblée Générale, pourront être abordés les sujets qui concernent plus particulièrement votre Environnement ou votre Cadre de Vie. Vous pouvez envoyer vos questions ou vos remarques soit par mail : [contact@uudpviroflay.fr](mailto:contact@uudpviroflay.fr), soit par courrier au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay, il vous sera répondu au cours de l'Assemblée Générale.



---

### Candidature au Comité Directeur de l'UUDP-Viroflay

Je soussigné(e) Nom (*en capitales*) ..... Prénom.....

Adresse .....

membre de « l'UUDP-Viroflay » en 2021 ou 2022, renouvelant ma cotisation en 2023,

1) pose ma candidature au Comité Directeur de l'UUDP-Viroflay qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du jeudi 6 Avril 2023.

2) et ou propose d'être Correspondant de Quartier pour l'UUDP-Viroflay

Signature.....

(à retourner à l'UUDP avant l'Assemblée Générale)

## Correspondants de Quartier

<i>M. BASSEZ André</i>	<i>4, rue du Colonel Fabien</i>
<i>M. BOURGUELLE Gérard</i>	<i>22, rue Chanzy</i>
<i>Mme DEJARDIN Clotilde</i>	<i>21, rue Raphaël Corby</i>
<i>Mme GEOFFROY Monique</i>	<i>16, rue Faidherbe</i>
<i>M. HELLARD Sylvain</i>	<i>25 rue Galliéni</i>
<i>Mme LUSSIEZ Martine</i>	<i>3, rue Arthur Petit</i>
<i>M. MILLET Bruno</i>	<i>5 av. du Général Gouraud</i>
<i>Mme PACHOT Christine</i>	<i>13 rue James Linard</i>
<i>Mme QUANDALLE Pierrette</i>	<i>40, rue Jean Rey</i>
<i>Mme REBIFFE Thérèse</i>	<i>7, rue Nicolas Nicquet</i>
<i>M. VARNIER Cyril</i>	<i>2 rue des Marais</i>

\*\*\*

## Nos adhésions :

F.N.E. Ile-de-France. -- Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs (SAVE).  
Association des Amis des Forêts de Versailles et de Fausses-Reposes.  
Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM). -- 60 Millions de Piétons.  
Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT). -- Robin des Toits.  
Pour Réglementer les Implantations Antennes Relais Téléphonie Mobile (PRIARTÉM).

\*\*\*

## Cotisations UUDP pour l'année 2023

La cotisation annuelle est de **8 €** pour les **sympathisants**,  
**12 €** pour les **membres adhérents**  
à partir de **20 €** pour les **membres bienfaiteurs**.

Elle peut être versée soit à votre Correspondant de Quartier soit au Président de l'Association, au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay.

L'UUDP-Viroflay est un organisme d'intérêt général au sens du code général des impôts. Les cotisations et dons sont déductibles des revenus déclarés. Une attestation fiscale sera remise pour tout versement **supérieur à 12 €**.

---

## Bulletin d'adhésion (1) ou de renouvellement (1) - Année 2023

Nom.....Prénom.....courriel.....

Adresse.....

soutient l'action de l'UUDP et verse sa cotisation de..... €, le .....2023

à l'ordre de « l'UUDP-Viroflay » par chèque bancaire(1), chèque postal(1), en espèces(1).

(1): rayer les mentions